

TRAVAUX EN HAUTEUR - PORT DU HARNAIS



Durée : 1 JOUR (7 HEURES)

Participants

8 personnes (maximum)

Public concerné :

- Toute personne amenée à réaliser ou diriger, même occasionnellement, des travaux en hauteur et à utiliser un harnais de sécurité, une échelle, une ligne de vie, une plateforme individuelle roulante (PIR)....

Pré-requis

Aucun

Méthodes et Moyens

- Notre formateur possède une solide connaissance en matière des risques professionnels liés au travail en hauteur.
- Lors de cette formation, la théorie est développée à travers l'utilisation de supports multimédia et la pratique grâce à l'application des connaissances acquises sur le terrain.
- Le développement de la formation tiendra compte des besoins spécifiques de l'entreprise afin de rendre les stagiaires immédiatement opérationnels.

Moyens de suivi

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

Validation des acquis

- Cette formation doit être renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation.
- La pratique est effectuée avec les propres moyens de l'entreprise.

Lieu de la formation

Au sein des agences FOSEC

Accessibilité Handicapé

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

Tarif

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Décret 2004-924 du 1er Septembre 2004 relatif à l'utilisation d'équipements de travail pour les travaux temporaires en hauteur: «Les travailleurs doivent recevoir une formation correspondant aux opérations envisagées et procédures de sauvetage si nécessaire ».

Article R.4323-106 du Code du Travail: « L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement ».

OBJECTIFS :

- Sensibiliser et analyser les risques liés aux travaux en hauteur.
- Connaître et respecter la réglementation concernant les travaux temporaires en hauteur.
- Acquérir la maîtrise de l'utilisation du harnais et de la ligne de vie en respectant les règles de sécurité et de conformité.

PROGRAMME :

- LE TRAVAIL EN HAUTEUR
 - Réglementation
 - Différents moyens d'accès: échafaudages, échelles, nacelles...
 - Contraintes physiques et physiologiques;
 - Risques de chutes de hauteur;
 - Différents moyens de prévention: EPI, EPC,...
 - Sécurisation de la victime et de la zone en cas de chute;
- LE HARNAIS DE SECURITE
 - Vérification réglementaire;
 - Contrôle visuel du harnais avant et après son utilisation;
 - Réglage du harnais;
 - Stockage et entretien;
 - Critères et limites d'utilisation;
- APPLICATION PRATIQUE:
 - Contrôle visuel du harnais (avant et après utilisation);
 - Choix de l'attache;
 - Réglage du harnais;
 - Utilisation des accessoires: stop-chute, ancrage, cordes et sangles;
 - Utilisation du harnais lors de déplacements.